

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2011

POL 5091-10
Théories de l'État
Lundi 9h30-12h30

Chargé de cours : Omer Moussaly
Bureau : A-3690
Téléphone : 514-987-3000, poste 3248
Courriel : moussaly.omer@courrier.uqam.ca
Disponibilités : Lundi 12h30 à 13h30 et 17h à 18h ou sur rendez-vous.

Qu'un prince donc se propose pour son but de vaincre et de maintenir l'Etat : les moyens seront toujours estimés honorables et loués par chacun.

Nicolas Machiavel
Le Prince

L'Etat est l'esprit en tant qu'il se réalise avec conscience dans la réalité, le Dieu réel, le terrestre divin.

Georg Wilhelm Friedrich Hegel
Les Principes de la philosophie du droit

Dans l'Etat, par contre, où l'homme vaut comme être générique, il est le membre imaginaire d'une souveraineté imaginaire, dépouillé de sa vie réelle et individuelle et rempli d'une généralité irréelle.

Karl Marx
La question juive

Descriptif officiel du cours

Les contextes historique et philosophique à l'intérieur desquels se développent les théories modernes de l'État. Les courants dominants de la théorie libérale et de la théorie marxiste sur l'État. Les diverses définitions de l'État qui traversent la science politique. Les problèmes d'analyse posés par les liens entre la société et l'État, entre l'Etat et l'économie, entre l'État et le droit. L'analyse du pouvoir par rapport aux théories de l'État. La critique épistémologique des théories de l'État.

Objectifs de formation

Au terme de ce cours, les étudiantes et les étudiants devraient avoir acquis : (1) une connaissance générale des principaux courants idéologiques liés à la question de l'État ; (2) une connaissance générale des principaux auteurs-e-s associé-e-s à ces courants; (3) une connaissance générale des analyses sociologiques et politiques contemporaines de l'État.

Mode d'évaluation

2 analyses de textes :

- Première analyse : à remettre la semaine du 10 octobre (comparaison de textes dans le recueil) 5 pages - 30%
- Deuxième analyse : à remettre la semaine du 21 novembre (présentation d'une problématique liée à la question de l'État) 7 pages - 40%

Les deux analyses en forme de courts essais, devront comprendre les éléments suivants :

- 1) Présentation générale des thèmes et des concepts importants discutés dans les textes étudiés.
- 2) Mise en contexte socio-historique de l'auteur ou de la période analysé.
- 3) Critique et appréciation des analyses produites par les commentateurs contenues dans le recueil de textes. Ex. Différence d'opinion entre Kant et Marx autour de la définition de l'État, son rôle, ses objectifs, etc.
- 4) Conclusion : Comment le cours et les concepts vus en classe m'ont-ils aidé à mieux cerner les enjeux liés à mon choix de sujet?

Examen maison final 30% - avant le 19 décembre (sur l'ensemble de la matière vue en classe et dans les textes du recueil) • 3 questions à développement sur un choix de 4 : 10% chacune

ATTENTION : un plagiat entraîne la note 0 (zéro) pour l'épreuve.

Horaire détaillé et textes à lire dans le recueil

Semaine 0 [5 septembre] : Fête du travail – jour férié.

- Faites les lectures pour la semaine 1. Le recueil du cours devrait être disponible à la COOP dès le 8 septembre.

Semaine 1 [12 septembre] : Introduction, le (la) politique

- Cornélius Castoriadis, Les carrefours du labyrinthe, le monde morcelé III, Seuil, Éditions du Seuil, Paris, 2000, p. 137-171.
- Carl Schmitt, La Notion de politique : Théorie du partisan, Flammarion, Paris, 1992, p. 57-63, 63-66.
- Hannah Arendt, Qu'est-ce que la politique?, Éditions du Seuil, Paris, 1995, p. 39-43, 173-186.

Semaine 2 [19 septembre] : Antiquité et droit naturel (Cité-État)

- Aristote, Les politiques, Flammarion, Paris, 1990, p. 87-93, p. 225-228.
- Cicéron, De la république, Garnier-Flammarion, Paris, 1965, p. 24-44.
- Leo Strauss, Droit naturel et histoire, Flammarion, Paris, 1986, p. 115-151.

Semaine 3 [26 septembre] : De l'empire romain au moyen-âge (religion et politique)

- Paul Veyne, Le Pain et le cirque: sociologie historique d'un pluralisme politique, Éditions du Seuil, Paris, 1995, p. 15-33, 470-475.
- Saint Augustin, La cité de Dieu, Éditions du Seuil, Paris, 1994, p.132-146.
- Saint Thomas d'Aquin, Somme contre les gentils: livre sur la vérité de la foi catholique contre les erreurs des infidèles, Flammarion, Paris, 1999, p. 284-287, 417-418.

Semaine 4 [3 octobre] : La renaissance (Machiavel et les débuts de l'État moderne)

- Nicolas Machiavel, Le prince et autres écrits politiques, Éditions Typo, Montréal, p.196-199, 296-300.
- Jean Bodin, Les six livres de la République, Éditions Fayard, Paris, 1986, p. 179-196.
- Pierre Manent, Histoire intellectuelle du libéralisme: dix leçons, Éditions Hachette, Paris, p.31-50.

Semaine 5 [10 octobre] : Le libéralisme émergent et l'État en Europe (Hobbes, Spinoza)
Action de Grâce – jour férié. Faites les lectures quand même.

- Thomas Hobbes, Léviathan, ou, matière, forme et puissance de l'Etat chrétien et civil, Éditions Gallimard, Paris, 2000, p.170-185, 281-289.
- Baruch de Spinoza, œuvres II: Traité théologico-politique, Flammarion, Paris, 2004, p. 327-336.
- Baruch de Spinoza, Traité politique, Librairie Générale Française, Paris, 2002, p.158-163, 256-266.

Semaine 6 [17 octobre] : Doctrine du contrat social (Locke, Montesquieu, Rousseau)

- John Locke, Traité du gouvernement civil, Flammarion, Paris, 1992, p. 273-278, 341-357, 370-371.
- Montesquieu, De l'esprit des lois I, Éditions Gallimard, Paris, 1995, p. 114-125, 327-339.
- Jean-Jacques Rousseau, Du Contrat social, Flammarion, Paris, 1992, p. 50-53, 67-71.

Semaine 7 [24 octobre] : Le droit et l'État (de Rousseau à l'idéalisme allemand)

- Jean-Jacques Rousseau, Écrits politiques, Union générale d'éditions, Paris, 1972, p. 31-59.
- Immanuel Kant, Métaphysique des mœurs, Flammarion, Paris, 1994, p. 125-141.
- G.W.F. Hegel, Principes de la philosophie du droit, Flammarion, Paris, 1999, p. 298-330.

Semaine 8 [31 octobre] : Le marxisme et l'État

- Karl Marx, Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, Éditions Gallimard, Paris, 2002, p. 291-314.
- Karl Marx, Le Capital, livres II et III, Éditions Gallimard, Paris, 2008, p. 1960-1963, 1987-2003.
- Evgenii Bronislavovich Pashukanis, La théorie générale du droit et le marxisme, Paris, Études et documentation internationales, 1970, p. 123-138.

Semaine 9 [7 novembre] : L'anarchisme et l'État (Nietzsche et les anarchistes)

- Atila Özer, L'État, Flammarion, Paris, 1998, p. 199-204.
- Michel Bakounine, Étatisme et anarchie, Éditions Tops, Paris, 2003, p. 203-221, 343-362.
- Pierre Kropotkine, La science moderne et l'anarchie, Paris, Phénix éditions, 2004, p. 308-333.

Semaine 10 [14 novembre] : Sociologie de l'État et totalitarisme (Durkheim, Weber, Arendt)

- Émile Durkheim, Leçons de sociologie, P.U.F., Paris, 1990, p. 79-90, 131-141.
- Max Weber, Le savant et le politique, Union Générale d'Éditions, Paris, 2002, p. 123-137.
- Hannah Arendt, Le système totalitaire, Éditions du Seuil, Paris, 1995, p. 119-151.

Semaine 11 [21 novembre] : Néo marxisme et autres théories critiques (Poulantzas, Foucault)

- Nicos Poulantzas, Pouvoir politique et classes sociales de l'État capitaliste, F. Maspero, Paris, 1968, p. 299-321.
- Céline Spector, Le Pouvoir, Flammarion, Paris, 1997, p. 68-73.
- Nicos Poulantzas, L'État, le pouvoir, le socialisme, P.U.F., Paris, 1981, p. 154-159, 160-169.

Semaine 12 [28 novembre] : Patriarcat, Colonialisme et l'hégémonie de l'État occidental

- Catharine A. Mackinnon, Towards a Feminist Theory of the State, Harvard University Press, Cambridge, 1991, 157-170.

- Bertrand Badie, L'Etat importé: essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Éditions Fayard, Paris, 1992, p. 69-99.
- Charles Tilly, Contrainte et capital dans la formation de l'Europe : 990-1990, Aubier & Aubier-Montaigne, Paris, 1992, p. 41-74.

Semaine 13 [5 décembre] : Récapitulation du cours

- Nicos Poulantzas, Repères: hier et aujourd'hui : textes sur l'État, Maspero, Paris, 1980, p. 35-63.
- Discussion préliminaire des questions de l'examen.

Semaine 14 [12 décembre] : Séance préparatoire pour l'examen maison

- Aucune lecture. Ceci est l'occasion de poser vos questions portant sur l'examen et de discuter sur l'ensemble de la matière vue en classe.
-

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.